

RAPPEL DU PROJET
DÉPOSÉ EN 2009



OLYMPIADE 2009 - 2012

ACTIVITÉS & PROJETS



Toutes les activités sur <http://cps10.fr>



CPS 10
Siège Social :
146 Rue du Faubourg Saint Denis
75010 Paris

CLUB C.P.S. 10 ANNÉE 2010 ACTIVITÉS & PROJETS

- Le CPS 10 est une Association Loi 1901, créée en 1935, agréée Jeunesse & Sports, à vocation sportive et multidisciplinaire, affiliée à plusieurs Fédérations nationales : F.S.G.T. (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) pour l'ensemble des activités, ainsi que des affiliations spécialisées telles que F.F.T.T. (Fédération Française de Tennis de Table), F.F.V.B. (Fédération Française de Volley Ball), F.F.Ba. (Fédération Française de Badminton).
- Le CPS 10 est partenaire de la Ville de Paris au travers d'un « Contrat d'Objectif », prenant effet à dater de la saison 2009.
- Le CPS 10 a, dans son fonctionnement, une double structuration :
 - Horizontale, pour ce qui est de l'impulsion des pédagogies sportives, des activités destinées aux enfants, de l'événementiel ou des actions à vocations sociales.
 - Verticale, pour ce qui est de quelques disciplines (Football - Volley Ball - Tennis de Table - Tennis - Badminton) qui ajoutent à leur pratique d'accueil et de loisir une pratique de compétition. Ces secteurs d'activité sont organisés en sections, autonomes dans la mise en œuvre de leurs pratiques et dans leur gestion au jour le jour. Chaque section dispose en outre de son propre centre de formation spécialisé dans sa discipline.
- Le Comité Directeur du CPS 10 est majoritairement issu de ces sections spécialisées, lesquelles sont à la fois les appuis et les soutiens des activités horizontales en même temps que les principales bénéficiaires du travail effectué dans ce niveau « horizontal » : formation des enfants et des adolescents, organisations d'événements, contributions aux activités à caractère informatif, publicitaire ou social, en relation ou non avec les autres partenaires de la Villes de Paris.
- La Gestion politique et financière de l'association est placée au niveau de ce Comité Directeur et de son bureau exécutif constitué de Messieurs :
 - Michel Fuchs, Président,
 - Jean-Yves Kerguelen, Secrétaire,
 - Michel Lalet, Trésorier.

SOMMAIRE

• Chapitre I : Le Projet sportif	Page 3
I-1 : Formation des enfants	Page 3
I-1-1 : Apprentissages des règles et des techniques ; respect des intégrités physiques des personnes ; responsabilisation.	
I-1-2 : Le Projet.	
I-2 : Les pratiques Loisir, Santé et Bien-être.	Page 4
I-3 : Les pratiques placées sous l'égide de la F.S.G.T.	Page 5
I-4 : Les pratiques placées sous l'égide des fédérations « 2F »	Page 6
I-5 : Le développement sportif dans chaque Section.	Page 6
En guise de conclusion sur ce chapitre...	Page 10
• Chapitre II : Le Projet Educatif	Page 12
• Chapitre III : Le Projet Social	Page 13
• Chapitre IV : La spécificité des pratiques	Page 16
• Le projet économique	Page 17

CHAPITRE I - LE PROJET SPORTIF

Notre projet sportif doit se décliner en quatre objectifs bien distincts les uns des autres, selon les populations auxquelles il s'adresse et selon les cadres institutionnels dans lesquels il prend place :

- I-1 : Celui visant à la formation des enfants et des adolescents.
- I-2 : Celui visant aux pratiques Loisir, Santé, Bien-être.
- I-3 : Celui pratiqué dans les cadres placés sous l'égide de la F.S.G.T.
- I-4 : Celui pratiqué dans les cadres des compétitions sportives placées sous l'égide des fédérations dites « F.F. ».

Chacun de ces quatre domaines sera subdivisé en deux temps :

- l'existant
- le projet

I-5 : Pour compléter ce chapitre, nous reprendrons cette présentation en la rattachant à chaque section, selon trois volets :

- l'existant
- les limites au développement
- le projet.

I-1 : Formation des enfants

I-1-1 : Apprentissages des règles et des techniques ; respect des intégrités physiques des personnes ; responsabilisation.

Nos activités destinées aux enfants s'effectuent dans deux cadres :

- a) - Le cadre déjà qualifié plus haut de « Horizontal », qui concerne 160 enfants et adolescents. Les disciplines sont les suivantes : Judo, Basket, Tennis, Football.
- b) - Le cadre des activités spécialisées de nos sections : Tennis de Table (environ 20 enfants), Badminton (environ 45 enfants).

Dans le premier cas, l'ensemble des activités sont conduites par des professeurs ou des moniteurs diplômés. Certains sont salariés. D'autres sont seulement « défrayés » dans les cadres autorisés par la Loi.

Dans le second cas, les activités sont conduites à la fois par des bénévoles issus de la pratique et par des professeurs vacataires.

Les objectifs de ces formations sont :

- les apprentissages techniques des disciplines,
- l'apprentissage des règles, de leur respect, du respect des autres participants adversaires ou partenaires,
- le respect de l'intégrité physique des enfants (la recherche de la performance comme finalité première n'est jamais l'objectif de ces activités).
- l'apprentissage de la gestion partagée des activités : installation et désinstallation des équipements, prise en charge des plus jeunes par les plus âgés, exemplarité des comportements, responsabilités dans les groupes (chefferie de groupes, capitaneat d'équipe, accompagnement),

I-1-2 : Le Projet.

Le projet que nous conduisons est :

- a) - Élargissement de ces centres de formation intégrés à deux de nos sections spécialisées qui n'en disposent pas encore : le football et le volley-ball.
- b) - Prolongement de l'activités Basket Ball sur la tranche d'âge 15 à 20 ans et création à court terme de la section spécialisée dans cette discipline.
- c) - Renforcement de la pratique des jeunes filles sur la période adolescence.

Ces deux derniers points font d'ailleurs l'objet d'un travail de réflexion avec la Ville de Paris, car la poursuite des activités allant de l'âge enfant à l'âge adolescent pose une série de difficultés matérielles telles que la question des horaires (qui ne peuvent pas être les mêmes que pour les enfants). Il en est de même en ce qui concerne la question de la fréquence des séances ou seulement des lieux de pratique qui doivent eux aussi être distingués selon les groupes d'âge... Difficultés qu'une association sportive ne peut pas résoudre seule sans l'appui de la ville qui dispose et gère les locaux qui accueillent les activités.

La mise en œuvre de ces objectifs ainsi que des nouvelles coordination qui en découlent nécessitent des ressources financières, dont les surcoûts ne peuvent pas être absorbé par la seule augmentation du nombre des pratiquants.

I-2 : Les pratiques Loisir, Santé et Bien-être.

La majorité des pratiquants de nos sections spécialisées telles qu'on les a déjà citées plus haut - et à quoi il faut ajouter la Gymnastique d'entretien - sont des personnes qui optent pour une pratique dite de « Loisir ».

Historiquement, la plupart des activités que nous proposons sont nées du désir d'une pratique familiale. Au fil du temps, cette notion s'estompe dans les sections (les enfants présents à l'origine grandissent !), mais la nature particulière de l'offre que nous faisons persiste et attire des personnes s'inscrivant dans la même démarche.

Une section comme le Tennis de table, très orientée vers la compétition comme on le détaillera plus loin, a cependant les deux tiers de ses effectifs qui sont dans une pratique exclusive que l'on peut qualifier de Loisir.

Ceci favorise à l'intérieur de cette notion générique des segmentations plus fines encore :

- activités regroupant des personnes de plus de 70 ans,
- activités fréquentées de manière significative par des handicapés,
- pourcentage de femmes plus élevé que la moyenne observable ailleurs, pour des activités n'étant pas spécialement réservées aux femmes...

Pour autant, dans toutes nos sections, nous privilégions toujours la mixité des pratiques. Pas seulement mixité hommes femmes, mais celle des âges, des niveaux de compétences, des finalités individuelles. Par exemple, les joueurs ou joueuses de compétition des disciplines Badminton ou Tennis de Table sont les « sparring partners » des personnes âgées ou des enfants débutants. Les ados se font inviter dans les tranches horaires des « vieux »... Les compétiteurs donnent des « trucs » aux anciens : alimentation, l'importance de boire, mouvement d'étirement, relaxation, etc... Cette manière de faire est naturelle et quasiment inscrite dans la génétique du Club.

Ainsi par exemple, lorsque la Ville de Paris souhaite que les associations sportives puissent s'ouvrir aux handicapés, nous n'avons pu que répondre : c'est déjà ouvert ! Ces personnes viennent. Elle intègrent directement les activités. Il n'y a rien de spécifique à créer pour cela... et surtout pas des ghettos.

Projet sur le domaine Santé et Bien-être :

- Dans le projet C.N.D.S. de la saison passée, nous avons mis l'accent sur l'information Santé à faire auprès des adhérents et notamment sur sa composante « diététique ». Nous souhaitons poursuivre cette action, en recherchant des partenariats extérieurs (Caisse nationale d'Assurance maladie - Comité Français d'Education pour la Santé - Invitation d'intervenants extérieurs).
- Nous voulons pouvoir communiquer davantage sur cet aspect de nos pratiques auprès de la population générale du quartier de Paris où nous évoluons.
- Nous voulons pouvoir valoriser mieux cette spécificité auprès des institutions qui sont en charge de sa promotion et tendre ainsi vers des partenariats diversifiés.

I-3 : Les pratiques et pédagogies sportives placées sous l'égide de la F.S.G.T.

- Adaptation des pratiques : ce qui entre autres choses caractérise les préconisations faites par la F.S.G.T. - et dans lesquelles nous nous reconnaissons le mieux - sont les adaptation des disciplines sportives traditionnelles en vue de les rendre selon les cas : plus souples, moins agressives, moins dangereuses physiquement, mieux adaptées aux sites sportifs dont on peut disposer en ville (pour cause de pénurie d'espace principalement), moins orientées vers la course aux résultats, plus simplement pourvoyeuse de reconnaissance même si le pratiquant n'est pas un as dans son domaine...

- Reconnaissance des hommes : le besoin de confrontation est inhérent à l'esprit du sport. Mais tous ne disposent pas des aptitudes requises pour prétendre au « haut niveau ». De plus, l'existence même d'un haut niveau est pour beaucoup une frustration allant jusqu'à les freiner dans leur désir de pratiquer la discipline qu'ils aiment : le petit compétiteur relégué dans les petites divisions ne voyagera pas, ne partagera pas sa passion au delà de son cercle restreint, aura sans cesse face à lui la référence à sa médiocrité et à ses limitations, ne pourra pas prétendre à recevoir des signes de reconnaissance à trois coudées de son clocher .

En cela, la F.S.G.T. répond à cette attente, en permettant à des sportifs méritoires et passionnés de se distinguer et d'être distingués dans des formes de compétitions où chaque niveau forme une entité spécifique, qui n'est pas comparée à d'autres niveaux plus huppés.

- Convivialité des affrontements : les compétitions souvent auto arbitrées et toujours auto gérées ne sont jamais des champs d'affrontement. Tout au plus de confrontation. C'est le plaisir de la pratique qui reste toujours au centre de ces compétitions et quasiment jamais celui de la victoire...

***Anecdote** : 15 jours avant les accords d'Oslo menés dans le plus grand secret la F.S.G.T. invitait à Paris deux délégations étrangères, reçus par le CPS 10. L'une israélienne, l'autre palestinienne. Course à pieds. Passage de la ligne d'arrivée en tête par deux concurrents, Israélien et Palestinien, la main dans la main.*

Ce sont aussi de ces opportunités, de ces moments de vie rares et de ces gestes là dont nous entendons aussi parler ici. Tout autant que des victoires ou des titres, ils justifient la pratique des sports, aux yeux de tous...

Projet :

- Pouvoir soutenir un nombre plus grand encore de compétiteurs issus de notre club dans les grands rassemblements nationaux et internationaux.

- Impliquer un plus grand nombre d'enfants et de jeunes dans ces rassemblements sportifs. Pour cela, renforcer nos capacités d'encadrement des jeunes

I-4 : Les pratiques placées sous l'égide des fédérations « 2F »

Tennis de Table, Volley Ball féminin, Badminton masculin et féminin.

• **Tennis de Table** : 9 équipes sont engagées dans différents championnats. Le meilleur niveau est Régional 2 pour l'une d'elle et Division Honneur Régional pour la seconde.

Au total, ces compétitions par équipe s'étagent sur 154 « journées » ou rencontres pour un total de 966 matchs individuels sur la saison.

À cela s'ajoutent de très nombreux tournois ou compétitions individuelles.

La tendance générale fait apparaître la place de plus en plus grande prise par les jeunes issus du centre de formation dans les équipes de compétition.

• **Volley Ball féminin** :

Une équipe féminine issue du groupe d'une quinzaine de joueuses, participe au championnat du Samedi à Paris. Ce championnat représente seize rencontres disputées au long de la saison.

En fin de saison l'équipe participe à la Coupe de Paris et à de nombreux tournois organisés par des clubs franciliens.

À l'occasion de ces tournois les jeunes formées au cours de la saison s'intègrent au collectif.

• **Badminton** :

Quatre équipes sont engagées dans différents championnats. Actuellement l'équipe première est en "Régional" 3, les autres sont en "Départemental" 1, 2 et 3.

Le CPS X a organisé les deux dernières saisons le plus grand tournoi de badminton que Paris ait jamais accueilli, avec plus 650 compétiteurs à chaque fois (toutes catégories sauf élite).

Nos jeunes issus de nos formations participent aux tournois organisés par le comité départemental FFBa, et intègrent nos équipes (deux en équipe 3).

I-5 : Le développement sportif par Section.

I-5-1 : Judo

Activité ancienne du club, bientôt trente ans, mais en perpétuelle transformation. Depuis trois ans, cette section emploie un salarié, professeur de judo. Nous proposons pour les enfants, dès l'âge de 7 ans, des cours de qualité. Notre souci d'ouverture nous a engagé à développer des cours où des trisomiques, des malvoyants et des non-voyants peuvent s'initier à la pratique de ce sport. Le club a pris en charge la formation du professeur, afin de lui permettre d'accompagner notre souci de qualité des enseignements.

• **Points forts** :

- Le haut degré de qualification de l'encadrement
- La qualité du lieu d'accueil sur le gymnase Jean Verdier (Rue de Lancry - Paris Xème).

• **Principales entraves au développement** :

- De manière ponctuelle, les fermetures trop fréquentes de Verdier pour causes diverses (travaux, réquisitions, etc...);
- Une communication qui gagnerait à être davantage « institutionnalisée » et renforcée avec les écoles du quartier et pour laquelle nous dépendons de décisions de la Ville.

- **Projet :**

- Renforcement de la communication vers les écoles, les associations de quartier, les parents.
- Recherche de cohérences pédagogiques dans nos approches avec ces mêmes écoles.
- Accompagnement des enfants vers l'âge adolescent et vers l'âge adulte dans l'optique de constituer une section autonome, au sens où le sont quelques autres dans notre Club.
- Accueil actif des handicapés (encadrement déjà formé).

I-5-2 : Volley Ball

Activité la plus ancienne de notre club, elle propose aujourd'hui deux formes de pratiques : une activité de loisirs pour des adultes et une activité de compétition pour des adolescentes et des femmes. La section est affiliée à deux fédérations : F.S.G.T. et F.F.V.B.

- **Points forts :**

- Qualité de l'encadrement bénévole masculin.
- Très haute qualification des entraîneuses des équipes féminines.

- **Principales entraves actuelles au développement :**

- Défaut de créneaux.

- **Projet :**

- Accroissement des possibilités d'accueil des femmes et des jeunes filles.
- Création à moyen terme d'un centre de formation pour les enfants filles.

I-5-3 : Tennis de table

Nous proposons une école de tennis de table dès 7 ans jusqu'à la pratique pour le troisième (et même quatrième) âge, en passant par tous les stades de la compétition avec neuf équipes engagées dans différentes compétitions en Ile de France.

La section est affiliée à deux fédérations : la F.S.G.T. et la F.F.T.T.

- **Points forts :**

- La qualité de l'encadrement bénévole masculin.
- La qualité sportive des jeunes adultes, permettant l'émergence d'une relève sportive solide.
- L'émergence récente d'enfants de très bon niveau sportif, repérés d'ailleurs par le centre F.F.T.T. parisien de détection (Comité de Paris F.F.T.T.).
- Le relationnel : l'apport précieux de deux personnes membres de la section : Michel Fuchs Président du CPS 10, qui se trouve être l'un des responsables nationaux de la F.S.G.T. D'autre part celui de Michel Lalet, Président de la Section qui est aussi le Vice Président du Comité de Paris de Tennis de Table F.F.T.T. et qui contribue activement à la définition des politiques sportives régionales.

- **Principales entraves actuelles au développement :**

- Défaut de créneaux.
- Un taux de "fermetures surprise" des installations (20% du temps cumulé la saison dernière) pour cause de réquisitions diverses.

- **Projet :**

- Renforcement de l'accueil et de la formation des enfants et adolescents.
- Objectif d'un passage de 70 à 140 adhérents (facile au vu de la demande) et sur la base d'un encadrement renforcé.
- Recrutement d'un entraîneur qualifié.

I-5-4 : Basket-ball

Cette section est une école de basket. Les enfants, dès 8 ans, sont accueillis pour une initiation au sport collectif.

Les adolescents quant à eux participent aux rassemblements F.S.G.T. et nous leur proposons une formation d'arbitre, pour les impliquer dans la vie d'un club et leur donner des notions de vie collective.

- Points forts :
 - Qualité de l'encadrement bénévole et du monitorat défrayé
- Principales entraves actuelles au développement :
 - De manière ponctuelle, la fermeture de Verdier en début de saison 2008-2009, fermeture précoce en Juin 2009 et réouverture tardive en Septembre 2009 !
 - Une relation qui gagnerait à être davantage « institutionnalisée » avec les écoles et collèges du quartier.
- Projets :
 - Renforcement du travail avec les écoles, les associations de quartier, les parents.
 - Renforcement de l'accueil des adolescents
 - Maintien de ces adolescents pour un passage Basket adulte.

I-5-5 : Tennis

La section tennis s'organise de deux manières : les enfants (de 7 à 13 ans) et les adultes.

Pour les enfants nous organisons une initiation en salle afin d'acquérir les fondamentaux des gestes et des stratégies.

Pour les adultes nous proposons des créneaux horaires à l'année sur différents courts situés dans Paris. Pour les adultes, c'est une activité principalement de loisir.

Cependant, une équipe évolue dans les compétitions F.S.G.T. et **participe à des rencontres internationales** (en Finlande en cette fin de saison 2008/2009).

- Points forts :
 - Qualité de l'encadrement bénévole et du monitorat défrayé
- Principales entraves actuelles au développement :
 - De manière ponctuelle, les fermetures de Verdier déjà évoquées
 - Une meilleure information et un travail et qui gagnerait à être davantage « institutionnalisée » avec les écoles et collèges du quartier.
- Projet :
 - Renforcement des liens les écoles, les associations de quartier, les parents.
 - Passage de « enfants » vers « adolescents » dans l'activité.

I-5-6 : Gymnastique d'entretien

Cette section a pour objectif de permettre aux femmes (majoritaires) et aux hommes, quel que soit leur niveau de pratique initiale, de maintenir ou de reconquérir leur potentiel physique. Les créneaux sont de 12H à 14H, de sorte que nos adhérents sont pour l'essentiel des personnes travaillant dans le dixième arrondissement, trouvant là une activité dynamique et des tarifs en adéquation avec leurs salaires.

- Points forts :
 - Qualité de l'encadrement bénévole et du monitorat défrayé.
 - Fort besoin chez les femmes travaillant sur le quartier.
- Principales entraves actuelles au développement :
 - Une communication probablement mal ciblée et une population d'adhérent vieillissante.
- Projet :
 - Rajeunissement des offres et du même coup des participants.

I-5-7 : Football adultes et enfants

ADULTES :

Il s'agit de la section la plus récente, qui depuis sa création il y a sept ans vole de succès en succès. La saison dernière l'équipe à 11 terminait en haut de tableau du championnat F.S.G.T., finaliste de la coupe régionale, demi finaliste de la Coupe de France et finaliste d'un tournoi international.

En « Football à 7 » l'une des équipes a été deux fois vice championne de Division Honneur et vainqueur de la Coupe de Paris 2001. Cette section dynamique ne dispose d'aucun terrain d'entraînement. Et pas davantage de terrain sur lequel accueillir ses adversaire et disputer ses rencontres de championnat. Cette situation invraisemblable nous interdit pour le moment de développer l'école de football pour les jeunes que nous appelons de nos vœux.

- Points forts :
 - Qualité de l'encadrement bénévole
 - Qualités sportives des joueurs actuels
- Principales entraves actuelles au développement :
 - Absence totale de lieux d'accueil (stades pour foot à 11 ou plateaux couverts pour foot à 7).
- Projet :
 - L'augmentation du nombre d'adhérents est très « facile » à réaliser, au vu de la demande
 - L'objectif à court terme est de pouvoir constituer des équipes féminines.

ENFANTS : foot à 7 en salle.

Chaque samedi de 10H00 à 12H00, apprentissage, formation, entraînement.

Deux tranches d'âge sont concernées : enfants de 8 à 10 ans. Enfants de 10 à 12 ans.

Voir toutes les spécificités et les immenses intérêts du Foot à 7 tel que nous le proposons en page 17.

I-5-8 : Badminton

Le Badminton est la section la plus importante en nombre d'adhérents. Elle est en augmentation constante (240 licences cette saison) depuis sa création. La section développe une pratique loisir majoritaire, mais est également engagée sur tous les fronts de la compétition F.S.G.T. : 1ère équipe de Paris et très bon résultat aux rassemblements nationaux.

Mais l'objectif principal est la poursuite du travail sur la création de l'Ecole de Badminton, avec la formation de futurs cadres et entraîneurs et une participation accrue aux stages de la F.F.Ba.

- Points forts :
 - Qualité de l'encadrement bénévole et du monitorat rémunéré ou défrayé.
 - L'existence d'un noyau solide (240 pratiquants) permettant la greffe d'activité diversifiées.
 - Une équipe dirigeante performante et disposant d'un relationnel bien établi avec l'ensemble des relais du sport à Paris et des instances fédérales.
- Principales entraves actuelles au développement :
 - La dispersion de l'activité sur 9 gymnases dans tout l'est parisien.
 - L'absence d'un lieu d'accueil centralisé.
- Projet :
 - Développement de l'école de badminton pour enfants.
 - Renforcement de l'accueil des adolescents.
 - Renforcement des équipes féminines en vue de la compétition.

* *

*

EN GUISE DE CONCLUSION SUR CE CHAPITRE :

On mesure aisément que parmi les difficultés que rencontre un club sportif omnisport dans une ville comme Paris se trouvent : l'éparpillement des lieux d'activité, les problèmes posés par la coordination de ces activités, le défaut de ressources, la nécessaire formation et motivation de ses bénévoles...

1 - Activités éparpillées : la première difficulté est la dépendance à laquelle le Club est soumis pour l'organisation de ses activités, par un tronçonnement des lieux et des horaires :

- Le CPS 10 ne dispose d'aucun lieu d'activité permanent, pas même d'un lieu d'accueil, pas davantage d'un espace, si minuscule soit-il, pour établir son centre administratif ou seulement pour faire un affichage informatif à destination de ses adhérents.
- Les activités décrites plus haut sont ventilées sur plus de douze lieux, gymnases et salles de sport, dans lesquels il ne dispose d'aucun espace privé.
- Pour mémoire, l'activité football des adultes n'a même pas d'accès à un stade ou une salle couverte qui lui soit propre et développe son activité en « invité permanent » des autres structures ou clubs.

2 - Coordination et pilotage des activités : la nécessité absolue qui est une constante dans le fonctionnement du Club est celle d'une coordination très serrée des activités. Si les supports écrits ou électroniques permettant de faire des liaisons entre les uns et les autres sont d'une importance cruciale, rien ne peut remplacer - dans le contexte que l'on vient de décrire - la présence constante d'un cadre responsable du Club, qui circule sans cesse d'un lieu à l'autre, d'un moniteur à l'autre, d'un dirigeant d'activité à l'autre...

Nos efforts financiers ont porté dès le début de l'année 2009 sur le renforcement de cette coordination. Efforts devant être poursuivis par le nombre et la qualité des coordinateurs que nous sollicitons et mettons en place.

... mais certaines de ces difficultés sont vécues et investies comme des forces :

3 - La force du bénévolat reste la clef qui permet le bon fonctionnement des activités.

- **Bénévolat subi** : dans un certain nombre de cas où nous pensons qu'il serait utile de disposer de davantage de professeurs ou d'un encadrement qualifiés pour les activités. « Bénévolat Subi » au sens où les équilibres financiers du club interdisent des engagements de dépense de cette nature...

- **Bénévolat actif et revendiqué** d'autre part : l'apprentissage des responsabilités, l'accession des enfants et des jeunes à des prises en charge de leurs activités et de celles des autres, les premiers pas d'une qualification technique permettant d'encadrer les activités sont autant d'étapes indispensables à cette formation citoyenne que nous jugeons nécessaire de proposer à ceux qui nous rejoignent. Chaque activité est encadrée par un nombre - très supérieur à celui des personnes appointées - de bénévoles compétents et motivés. Cette donnée est essentielle, car si elle donne le sens et la valeur à tout ce qui est entrepris, elle reste de surcroît absolument indispensable pour faire que les collectivités humaines que nous rassemblons fonctionnent harmonieusement.

L'une des préoccupations parmi celles qui sont les nôtres demeure, entre autres choses, le refus d'une attitude consumériste passive.

Ainsi, il est clair que les projets sportifs organisés au sein de notre association ne sont pas uniquement de simples « événements » sportifs. Ils s'ouvrent sur des lieux de responsabilisation, de solidarité, de santé et d'échanges. Ils visent le développement d'espaces citoyens pour et avec la population et privilégie tous les métissages.

La place des cultures y est importante, notamment dans les actions utilisant les activités de création et d'expression corporelle. Notre projet est d'utiliser le sport comme médiateur social et agent éducatif.

Celui-ci, à certaines conditions, peut être un formidable outil auprès des jeunes.

Nous pourrions pour conclure ce chapitre ajouter ce que nous ne voulons pas faire...

- Nous ne voulons pas sortir du champ de nos compétences, qui sont celles de l'organisation de pratiques sportives. Ainsi nous ne souhaitons pas animer d'activités à caractère, philosophique, politique ou religieux.... ou qui seraient même directement "sociales", si elles ne devaient pas passer par le modèle des pratiques dans lesquelles nous estimons disposer de quelques compétences.

- Nous ne voulons pas, pour toutes les activités qui concernent la formation des jeunes enfants, nous inscrire de manière unilatérale dans la démarche des fédérations « F.F. » lorsque ces dernières ne visent que le « haut niveau », considérant que notre rôle est d'abord celui d'un accueil social avant d'être celui de la formation intensive vers une pratique élitare.

- Nous ne voulons pas perdre en chemin la notion fondamentale qui est celle de l'apprentissage de la responsabilité et des responsabilités. Aussi, nous n'envisageons pas de créer des activités sportives qui n'auraient pour seules vertus que d'être de « bons créneaux commerciaux opportunistes ».

* *

*

CHAPITRE II - LE PROJET ÉDUCATIF

Notre philosophie est d'abord et avant tout orientée vers "le sport pour tous".

Nous ne négligeons pas la compétition, mais avons toujours voulu privilégier les possibilités que toutes les couches de la population puissent accéder à la pratique sportive. Cette démarche se fait au travers de quatre axes essentiellement :

- L'accueil de tous, sans discrimination de niveau ou de compétences sportives pré supposées, ni bien entendu de situation sociale.
- La recherche d'une qualité pédagogique nourrie des recherches et des expériences les plus novatrices en ce domaine.
- La recherche de formes de pratiques qui ne visent pas à canaliser les personnes vers un élitisme théorique.
- L'accompagnement des enfants que nous accueillons pour les conduire à une bonne compréhension du monde qui les entoure et susciter en eux le désir d'être à leur tour acteurs de leurs propres activités, en sachant que cette démarche est nécessairement celle de l'attention portée aux autres.

Parmi nos références éthiques et pédagogiques.

Le CPS 10 est une association sportive affilié à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail. La référence à l'éducation populaire est présente dès la création de la FSGT. La Charte constitutive (1934) définissait déjà l'approche éducative des activités physiques et se positionnait au regard des problèmes sociaux de l'époque.

Cette orientation et se retrouve dans l'article premier des statuts de la FSGT :

"Il est fondé, sous le titre Fédération sportive et gymnique du travail, une société qui a pour buts, en pratiquant et développant d'une façon rationnelle les exercices physiques et en utilisant judicieusement les loisirs, de préserver et améliorer la santé et les capacités physiques de ses adhérents, d'inculquer à ses adhérents des principes de camaraderie, de discipline et d'honneur, de les préparer à leur rôle de citoyens au service d'une République laïque et démocratique".

À l'instar de ce que préconise la FSGT, (dont le Comité de Paris regroupe un peu plus de 12.000 personnes) le CPS 10 n'a cessé de développer des efforts de créativité éducative et culturelle dans les pratiques sportives. En effet à nos yeux celles-ci ne sont pas en elles-mêmes porteuses de vertus ! D'autant moins quand elles sont dépendantes des pratiques codifiées par les fédérations internationales, soumises à l'étalonnage de la valeur marchande et contraintes dans les formes commerciales que leur impose le divertissement télévisuel.

Depuis notre origine, nous adaptons les règlements techniques, les formes d'organisation et les approches pédagogiques afin de rendre la pratique sportive accessible à tous, d'en faire un facteur de progrès physique et psychique pour tous et de développer l'autonomie et les attitudes d'entraide des pratiquants. De ce fait, le CPS 10 s'inscrit plus largement dans le mouvement de l'Education Populaire, pour lequel ces objectifs demeurent centraux.

L'éducation mutuelle et la formation "sur le terrain" sont à la base du système de formation de notre club.

Nous souhaitons marquer plus nettement cette orientation constante de notre activité, particulièrement à un moment où le sport tend à confondre ses exigences avec celles d'un marché financier.

CHAPITRE III - LE PROJET SOCIAL

Principes généraux d'action :

- Permettre l'accès de tous au sport et aux loisirs, notamment en maintenant une politique de tarifs d'accès bas (le CPS 10 est l'association sportive offrant les tarifs d'adhésion les plus bas de l'est parisien).
- Développer nos écoles de sport en direction de la jeunesse.
- Participer à la promotion de la vie associative et notamment former des jeunes à l'exercice de leurs futures responsabilités.
- Lutter contre les discriminations raciales de toutes formes.
- Développer des pratiques en direction du public féminin.
- Maintenir une ouverture et un accès constants aux activités (incluant vacances scolaires et vacances d'été).
- Former des cadres et futurs dirigeants.

... et illustrés sur quelques domaines transversaux :

A - L'intergénérationnel :

Bien que n'étant pas une section à part entière (plutôt une activité), nous nous engageons pleinement dans le développement de la pratique sportive du troisième âge. Nos anciens encadrent les jeunes (et inversement) les mercredis après midi. Ils participent aux activités des sections tennis de table et badminton.

Cette mixité des âges extrêmes (personnes de plus de 80 ans avec des enfants et des adolescents) est d'une grande richesse et d'un intérêt évident pour chaque groupe d'âge.

B- Les handicaps :

Toutes nos sections sont ouvertes. On ne saurait dire davantage. Vient qui le souhaite et qui vient est intégré dans les activités.

C - Santé et bien-être :

Cette thématique figure depuis quelques années dans les critères d'octroi des subventions apportées par le CNDS aux associations sportives. L'orientation même des pratiques que nous proposons va bien évidemment dans ce sens. Son renforcement passera par des possibilités accrues de pouvoir dispenser une communication plus pertinente et aussi par un resserrement des relations instituées dans le quartier, rendant ces approches plus efficaces.

D - Féminisation :

Elle est effective, voire massive aujourd'hui, dans certaines activités comme la Gymnastique, le Volley Ball ou le Badminton. Elle est plus difficile dans les disciplines techniques telle que le Tennis de Table ou celles qui ne se pratiquent pas en complète mixité, telles que le football. La clef d'une augmentation du nombre de femmes dans ces activités devra se bâtir à partir des activités destinées aux enfants et, comme déjà évoqué, dans la capacité que nous pourrions acquérir de conserver ces enfants dans leur âge adolescent puis adulte. Nous savons d'expérience que le taux de féminisation dans nos activités passe par le développement de pratiques familiales. Et que "l'affichage" des pratiques familiales est en lui même un étendard facilitant l'arrivée d'autres femmes, de tous âges.

E - Diversité ethnique et sociale :

Ce point est tellement inscrit dans les fondamentaux du club que nous avons depuis longtemps cessé soit de nous en flatter soit même de nous livrer à des dénombrements qui en justifieraient l'existence ! Là encore, le CPS 10 est "ouvert". Vient qui le souhaite et qui viendra, trouvera sa place de manière totalement naturelle.

F - Formation des encadrements et dirigeants :

Nous proposons, organisons et gérons tout au long de la saison sportive des rencontres et des stages destinés à développer les compétences sportives et techniques d'intervenants qui agiront ensuite dans les organisations sportives des diverses activités. On pourrait ajouter à cela que les dirigeants bénévoles du CPS10 ont tous l'idée bien claire que le sens de leur engagement est d'abord et avant tout celui de la volonté de transmettre et de former la génération des plus jeunes.

G - Management des équipes - Encadrement :

Chacune des activités sportives de compétition sont encadrées par des responsables sportifs choisis au sein des sections du club. Cette responsabilité (souvent très importante lorsqu'il s'agit par exemple des équipes d'enfants) implique et produit de la compétence, mais aussi elle produit du savoir faire, de l'éthique, de la qualité éducative et de la promotion sociale. Elle joue un rôle particulièrement important pour les jeunes, en ce qu'elle constitue bien souvent la toute première responsabilité qui leur est confiée.

H - Promotion sociale et professionnelle :

La mécanique éducative que nous mettons en œuvre vis à vis des enfants et des jeunes a notamment pour finalité de former les cadres de demain. Ces responsabilités - voire ce qui peut devenir des emplois - jouent un rôle très important à la fois économiquement (pour les étudiants par exemple) mais surtout humainement et socialement : ils constituent une filière promotionnelle naturelle pour des individus qui trouvent dans ces fonctions des débouchés en lien avec leur passion et qui trouvent à exercer leur sens des responsabilités vis à vis de la communauté dans laquelle ils évoluent.

Cette mécanique est également très importante pour un club tel que le nôtre, qui trouve ainsi une garantie de continuité pour son fonctionnement futur, en conservant les jeunes qu'il a formés, en bénéficiant ensuite de leurs compétences, en disposant à demeure de « modèles » pour les enfants dont s'occuperont ces nouveaux cadres.

- **Projet :**

a) - Formations : nous avons décidé, en utilisant les filières des différentes fédérations auxquelles nous sommes liés de renforcer le nombre des personnes entrant dans les formations qui sont proposées (arbitrage - entraîneurs - cadres techniques).

b) - Collaborations : la force et la valeur symbolique du Contrat d'Objectif conclu avec la Ville de Paris, doit faciliter et ouvrir le CPS 10 à des collaborations plus étroites avec les structures sociale locales (relais par exemple du travail entrepris par le Comité de Paris avec la plusieurs organismes sociaux).

c) - Déploiement : ce même Contrat d'Objectif doit pouvoir faciliter l'accession à des nouveaux lieux de pratiques et, en conséquence, permettre un accueil plus large. Dans ce cadre, nous voulons mettre en chantier le développement de nouvelles activités (voir plus haut, Chapitres I et II), nécessitant une augmentation du nombre de cadres et le renforcement des coordinations.

* *

*

CHAPITRE IV - LES SPÉCIFICITÉS DES PRATIQUES AU TRAVERS DE QUELQUES EXEMPLES

L'affiliation du CPS 10 à la F.S.G.T. nous conduit à une réflexion approfondie sur les pratiques, à leur organisation, aux approches pédagogiques, aux formules offertes aux compétiteurs, aux demandes exprimées par les pratiquants.

Au travers de quelques exemples :

• Football :

Nous pratiquons le « Foot à 7 ».

Parmi les spécificités de cette formule, retenons les plus marquantes :

- a) - Les matchs sont auto-arbitrés. On n'enregistre aucun litige et pas de dérive. Il n'y a pas de Commission des Litiges dans cette fédération pour le « Foot à 7 » : elle n'a pas lieu d'être ! Il n'y a pas eu à notre connaissance ces dernières années le moindre litige enregistré sur la France entière...
- b) - Sur les formules de jeu : dans le « Foot à Sept », 14 joueurs sont inscrit sur la feuille de match. Ces 14 joueurs peuvent tous entrer sur le terrain. Toutes « entrées/sorties » de l'aire de jeu pour ces 14 joueurs sont possibles (à chaque arrêt de jeu) durant un match.
- c) - Avantage du nombre : la constitution d'un groupe de 7 joueurs est évidemment plus facile que celle d'un groupe de 11. Le groupe de 11, doit en réalité être constitué de 16 à 18 joueurs, pour faire face aux remplacements, absences, blessures, etc... Le groupe de 7, se gère plus facilement.
- d) - Sur l'optimisation des équipements sportifs : un match de « Foot à 7 » se joue sur un demi terrain. Conséquence, un terrain peut accueillir simultanément deux matchs, soit, à l'extrême limite des possibilités offertes, 4 fois 14 joueurs, soit 52 joueurs qui joueront réellement (au lieu de 2 fois 14 pour le foot à 11).

• Tennis de table :

Pour l'essentiel les règles sont similaires de celles de la Fédération Française.

Principale différence notoire : la possibilité de compétitions nationales et internationales par niveau. Cela permet (comme déjà évoqué plus haut dans ce dossier), d'offrir aux joueurs, quelque soit leur niveau d'excellence, une égale reconnaissance pour la réalité de leur pratique et de leur engagement. Il n'y a en effet pas de différence profonde de nature dans l'investissement sportif qui est celui d'un joueur ou d'une joueuse doué(e) par rapport à celles ou ceux qui possèdent un moindre talent naturel. La fédération offre en cela une possibilité de valorisation et de reconnaissance de ses pratiquants en lien avec leur engagement personnel dans la discipline et plus seulement par rapport à leur seul niveau de jeu.

• Badminton :

Même philosophie sur le badminton que pour le Tennis de Table :

- Les formules de jeu (tournois notamment) se font sans élimination des participants.
- De même qu'au Tennis de table, les rassemblements nationaux sont organisés « par niveaux ».

- **Volley Ball :**

Principales différenciations :

- Équipes mixtes (hommes/femmes)
- Formule de « Volley à 4 ».

- **Judo :**

- Pratique pour enfants à partir de 4 ans.
- Pas d'élimination dans les compétition (seulement classement).
- Pratiques de type familiales, mixant âges et niveaux.
- Les enfants sont les arbitres des épreuves.

Il est intéressant de noter que, pour ceux des pratiquants - et principalement des compétiteurs - qui évoluent à la fois dans la Fédération F.S.G.T. et dans leur Fédération de rattachement FF se développe une approche beaucoup plus sereine de leur pratique et de leur approche mentale. La double pratique est porteuse des deux valeurs principale de l'une et de l'autre : engagement total et respect total du jeu et des adversaires.

CHAPITRE V - LE PROJET ÉCONOMIQUE.

Préambule :

- Le CPS 10 fonctionne depuis près de dix ans sur des budgets annuels ayant évolué entre 60.000 à 75.000 euros .

- La part des subventions de la ville de Paris et du C.N.D.S. représente en moyenne durant cette période 18% du budget global.

- La Subvention de la Ville de Paris a toujours été une subvention de fonctionnement, destinée à soutenir l'effort qui est le nôtre de pratiquer des tarifs les plus bas possible pour les enfants et pour les familles qui en éprouvent le besoin.

- Les licences et adhésions aux fédérations de rattachement, pèsent un peu plus de 20% des dépenses.

- Indemnités, salaires et charges représentent une part de 33% des dépenses.

- Une autre part de 20% du budget est consacré au développement des activités (soit le soutien aux activités récentes, soit les activités pour les enfants, dont la structure est par définition déficitaire en raison des « tarifs sociaux » que nous pratiquons).

- La subvention du CND.S. - qui représente environ 8% du budget global du club - jusqu'à une date récente concernait de manière préférentielle les développements réalisés dans les discipline adhérentes aux Fédérations Françaises (au CPS 10, le Badminton et le Tennis de Table essentiellement).

Depuis cette saison les critères ont évolué et rejoignent mieux la démarche des associations sportives et la nôtre en particulier. Plutôt que de privilégier les pratiques à but "compétition" au sens de "accroissement du nombre de licenciements des compétiteurs", il s'attache au développement d'actions dans quatre domaines :

- le domaine sportif,
- le domaine social,
- le domaine éducatif,
- le lien avec les Fédérations (FF en l'occurrence).

Cette modalité de subventionnement des clubs est à la fois très motivante (on y retrouve l'essentiel de ce que nous avons toujours fait et souhaité faire) et d'une très grande difficulté de mise en œuvre, pour des raisons tout simplement de niveau de financement. Quelle traduction ou quels élans nouveaux donner avec constance dans l'efficacité à n'importe lequel de ces quatre projets si l'on retient qu'il sera finançable à hauteur d'un peu moins de 2.000 euros sur une saison (environ 4 euros par personne) ? Quoi qu'il en soit, le changement d'approche nous permet d'être beaucoup plus à l'aise avec la mise en œuvre des projets.

- Le début de saison 2008/2009 a été particulièrement difficile : fermeture inopinée du principal gymnase où est concentrée l'activité « enfants » et ce, en tout début de saison, c'est à dire au moment même des prises d'inscriptions et de licences. Puis de nouveau, fermeture en Juin, interrompant ainsi de manière totalement brutale nos activités, sans qu'une esquisse de conclusion et de projet de continuité aient pu être posée auprès des enfants et de leurs familles. Résultat : près de 50% de déficit de recettes (et d'inscription) sur ce secteur d'activité.

- **Pour autant, nous avons agi sur deux fronts :**

- a) - en maintenant l'offre dans son ensemble (professeurs, moniteurs, encadrement), avec pour conséquences des coûts de fonctionnements supérieur à l'assiette usuelle des recettes.
- b) - en sur investissant dans la coordination et l'information.

Le Projet :

- Renforcement de toutes les formes de communication à destination des familles, des écoles du quartier, des associations sociales de quartier.
- Renforcement des formations dispensées à nos jeunes, pour en faire des vecteurs nouveaux de cette communication et de l'encadrement.
- Implications plus forte des personnels et des personnes bénévoles en charge de l'animation des activités destinées aux enfants dans les processus de décision du Club (participation au Comité Directeur ; leur association aux décisions économiques ; explications plus fréquentes des enjeux financiers ; suivi financier plus serré sur chaque branche d'activité, en vue précisément de cette information à toutes les personnes impliquées dans la marche du Club).
- Missions données aux sections spécialisées d'inventer des recettes par des formes nouvelles d'animation (tournois, fêtes, sorties, concours), en vue de créer des suppléments de recettes qui seront orientées vers les activités enfants.

* *

*

Contacts

Michel Fuchs, Président.

Tél : 06 61 56 41 10

E-Mail : fuchs.m@orange.fr

Michel Lalet, Trésorier.

Tél : 06 12 73 38 66

E-Mail : michel.lalet@cps10.fr